

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 et 15 DECEMBRE 2015

Point 3.1.1 de l'ordre du jour

<p>Migration informatique de l'infrastructure virtuelle</p>
--

1. Introduction

La Ville de Bulle est équipée d'une infrastructure virtuelle qui est globalement en fin de vie. Pour garantir la disponibilité de tous les services nous devons mettre à jour notre équipement.

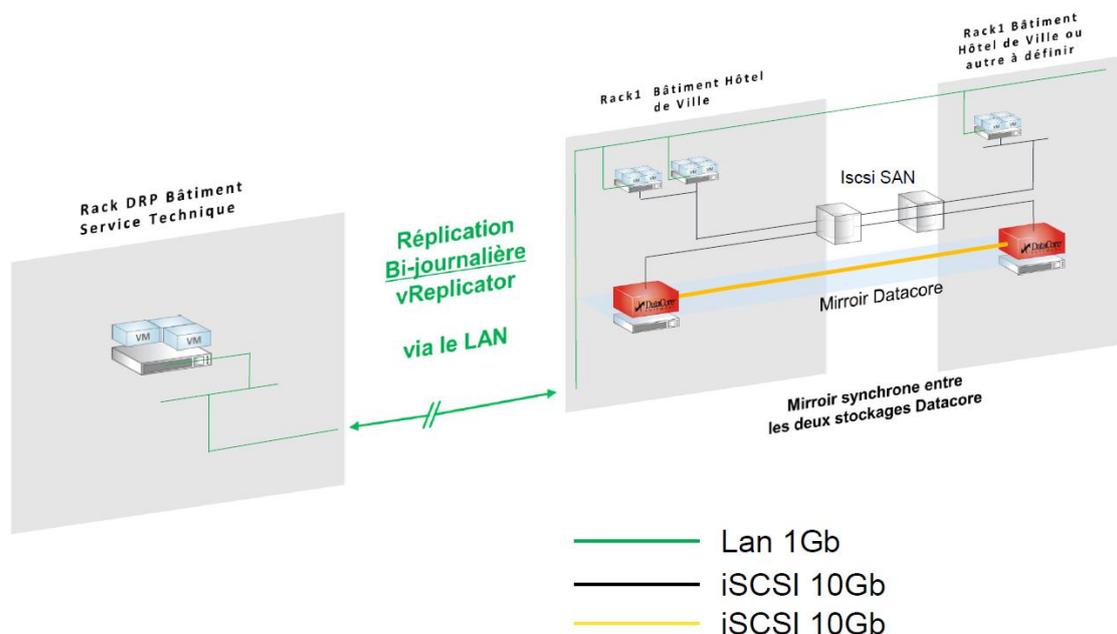
2. Constats

Le niveau de sécurité, la capacité de stockage ainsi que la disponibilité de la plateforme soutenant l'entier de la production de la Ville de Bulle doivent être augmentés. Le matériel actif aujourd'hui a plus de 5 ans et ne répond plus aux besoins demandés par l'augmentation du nombre de services mis à disposition des utilisateurs. En l'état, nous sommes confrontés à des problèmes réguliers de lenteurs ainsi qu'à un manque d'espace de stockage. Actuellement toutes les applications métiers sont centralisées sur le site de l'Hôtel de Ville.

3. Proposition

La solution proposée de virtualisation des serveurs et du stockage augmente la sécurité de notre infrastructure par la mise en place d'une redondance du stockage pour les applications et les données. Cette technologie (Datacore) nous permettra d'avoir une copie synchrone du stockage (miroir). La capacité sera augmentée de 4.5 à 6.4 TB et nous permettra également de gérer une extension future, si nécessaire. Le nouvel outil mis en place inclut un hyperviseur qui nous permettra d'utiliser tout type de stockage existant. Les ressources seront optimisées grâce à un dispositif permettant de reclasser automatiquement les données fréquemment utilisées vers un stockage plus rapide et celles moins utilisées vers un stockage plus lent. Le but de ce renouvellement est de consolider notre système d'information, augmenter la disponibilité des services et gagner en performances.

4. Schéma final de la nouvelle infrastructure



5. Investissements

2 serveurs (stockage virtuel DataCore)	Fr.	75'000.00
3 serveurs (Hosts virtuels ESX)	Fr.	31'000.00
Switches 10GB	Fr.	37'000.00
Licences (Microsoft et DataCore)	Fr.	32'000.00
Migration des serveurs	Fr.	<u>25'000.00</u>
Total	Fr.	<u>200'000.00</u>

En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 200'000.00 pour la migration informatique de l'infrastructure virtuelle.

Financement : par emprunt de Fr. 200'000.00 auprès d'un établissement financier

Amortissement : 20 % par année, dès 2017

Intérêts : 2 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud